



## LE TIERS DES FEMMES EUROPEENNES A ETE VICTIME DE VIOLENCE PHYSIQUE OU SEXUELLE

Par René Begon, CVFE-Education permanente

Pour l'Agence européenne des Droits fondamentaux (FRA), les violences envers les femmes constituent un fléau qui n'est que marginalement dénoncé par les victimes. Pour évaluer avec plus de précision l'ampleur du problème, l'agence a mené au sein de l'Europe des 28 la plus vaste enquête mondiale à ce jour sur les violences à l'égard des femmes. Ses résultats sont disponibles depuis mars 2014.

L'Agence européenne des Droits fondamentaux, basée à Vienne (Autriche), a constaté que les statistiques émanant de la police et de la justice ne donnant pas aux autorités politiques une image suffisamment fiable pour déterminer des politiques préventives et répressives en matière de lutte contre la violence envers les femmes. C'est pourquoi l'Agence a estimé nécessaire de réaliser des enquêtes auprès des femmes pour décrire de manière objective l'impact des violences sur leur existence.

La FRA vient donc de publier les résultats de [la plus grande enquête conduite à ce jour sur les plans européen et mondial en matière de violences envers les](#)

[femmes](#). Cette enquête a été menée auprès de 42.000 femmes (environ 1500 par pays), âgées de 18 à 74 ans et résidant dans les 28 pays de l'Union européenne (UE-28)<sup>1</sup>.

Sa particularité est de prendre en considération une grande variété de situations de violence, ainsi qu'une évocation des expériences traumatisantes vécues à différentes périodes de la vie. De cette manière, l'enquête renseigne non seulement sur les violences physiques et sexuelles, mais aussi sur le viol, le harcèlement en milieu professionnel, la traque furtive (stalking), les formes de cyber-harcèlement (par courriel ou les réseaux sociaux), ainsi que les expériences vécues dans l'enfance.

En concordance avec les normes de l'OMS (Office mondial de la santé), l'enquête a choisi comme limite l'âge de 15 ans. Les entretiens ont donc distingué les faits que les femmes interrogées ont vécus avant l'âge de 15 ans enfance et début d'adolescence) et après (adolescence et âge adulte), ainsi que ceux connus dans l'année précédant l'enquête (période récente).

### Un phénomène de grande ampleur

Pour donner une idée de l'ampleur des problèmes révélés par l'enquête, alors que l'UE-28 comptait, selon Eurostat, 186.591.000 femmes (environ) au 1<sup>er</sup> janvier 2013,

- 13 millions de femmes ont été victimes de violence physique au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit 7% des femmes de 18 à 74 ans de l'UE.
- 3,7 millions de femmes ont subi des violences sexuelles durant le même période, soit 2% des femmes de 18 à 74 ans de l'UE<sup>2</sup>.

Les résultats de cette grande enquête donnent froid dans le dos :

- Une femme sur trois (33 %) a subi une forme de violence physique et/ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans.
- Environ 8 % des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Parmi les femmes qui ont (ou ont eu) un(e) partenaire, 22 % ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de celui/celle-ci depuis l'âge de 15 ans.
- Depuis l'âge de 15 ans, 31% des femmes ont subi un ou plusieurs fais de violence physique et 11% une forme de violence sexuelle.
- Une femme sur 20 (5%) déclare avoir été violée depuis l'âge de 15 ans<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE. Résultats en bref*, Luxembourg, FRA, 2014, 42 pages (<http://fra.europa.eu/fr/press-release/2014/la-violence-legard-des-femmes-un-phenomene-omnipresent>). Les entretiens ont été réalisés en face à face par des enquêtrices. Les questionnaires ont été élaborés après consultation de décideurs et d'experts et d'abord testés dans six états, avant d'être administrés dans tous les pays de l'UE-28.

<sup>2</sup> *Violence à l'égard des femmes*, *op. cit.*, page 17.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, pages 17-18.

- Une femme sur 3 (32%) a subi des comportements psychologiquement violents émanant d'un-e partenaire actuel-le ou ancien-ne.

En somme, si globalement 67% des femmes interrogées déclarent ne pas avoir subi de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, 33% affirment le contraire, parmi lesquelles 25% situent ces violences plus d'un an auparavant et 8% dans l'année immédiatement précédente<sup>4</sup>.

### **Violences physiques et sexuelles**

En matière de violence conjugale, un tiers des victimes (34 %) de violences physiques perpétrées par un(e) ancien(ne) partenaire ont connu au moins quatre formes de violence physique et 16% indiquent avoir été agressées après la fin de la relation.

Il apparaît également que la période de grossesse est particulièrement dangereuse pour les femmes en matière de violence entre partenaires (de la part d'un ancien partenaire pour 42% des femmes).

En matière de violence physique, une femme sur cinq (22 %) a été victime depuis l'âge de 15 ans de violences physiques perpétrées par une personne qui n'est (était) pas son/sa partenaire.

Parmi les femmes qui ont subi les violences physiques d'une personne autre que le (la) partenaire, 67 % déclarent que l'auteur était un homme et 7 % déclarent avoir été violentées tant par des femmes que par des hommes. Dans les cas de violences sexuelles, 97 % des femmes déclarent que l'auteur était un homme.

### **L'enquête décrit d'autres formes de violence**

#### **Harcèlement**

Parmi les autres formes de violence mises en évidence, 18% des femmes ont été victimes de « traque furtive » (stalking ou harcèlement) depuis l'âge de 15 ans et 5% d'entre elles (soit neuf millions de femmes) ont été harcelées durant l'année précédente dans l'UE-28. Le harcèlement peut prendre plusieurs formes : messages ou appels insultants ou menaçants (14% des femmes), filature ou espionnage (8%), dégradation de biens (3%).

Les femmes les plus jeunes (18-29 ans) courent deux fois plus de risque d'être harcelées sur Internet que les femmes de 40 à 49 ans et trois fois plus que celles de 50 à 59 ans.

---

<sup>4</sup> *Op. cit.*, page 18.

21% des femmes victimes de traque furtive ont subi cette violence pendant plus de deux ans et 23% d'entre elles ont dû changer de n° de téléphone ou d'adresse électronique. De plus, les trois quarts des cas (74%) n'ont jamais été signalés à la police.

### Harcèlement sexuel

Par ailleurs, le harcèlement sexuel se révèle extrêmement répandu : 55% des femmes (102 millions de femmes dans l'UE-28) en ont été victimes depuis l'âge de quinze ans et 21% (39 millions de femmes dans l'UE-28) durant les 12 mois précédents. Dans 32% des cas, le harceleur était issu du milieu professionnel.

### Violences subies dans l'enfance

Beaucoup de femmes (35%) ont subi une ou l'autre forme de violence (physique, sexuelle ou psychologique) dans l'enfance (avant l'âge de 15 ans). A peu près le tiers (30%) des femmes victimes de violence sexuelle de la part d'un-e partenaire actuel-le ou ancien-ne a été victime de ce type de violence dans l'enfance. Les auteur-e-s de violence physique sont le plus souvent le père (55%) ou la mère (46%). Quant aux auteurs de violence sexuelle dans l'enfance, ce sont presque uniquement des hommes (97%).

### Violences envers les jeunes filles dans le monde

L'Unicef a publié cette année un rapport statistique concernant la violence envers les enfants dans le monde, *Cachée sous nos yeux*. En dehors de constats alarmants concernant les enfants (en 2012, 95000 enfant et adolescents ont été victimes d'homicide dans le monde), le rapport donne des informations sur les violences dont sont victimes les jeunes filles.

« Parmi les filles âgées de 15 à 19 ans dans le monde, près d'un quart (environ 70 millions) ont affirmé avoir été victimes d'une forme de violence physique ou l'autre depuis l'âge de 15 ans.

La violence au sein du couple constitue la forme la plus commune de violence sexiste envers les filles. Dans le monde, près d'une adolescente sur trois âgée de 15 à 19 ans (84 millions) engagée dans une union officielle a été victime de violences émotionnelles, physiques et/ou sexuelles commises par son mari ou partenaire. Les taux de violence au sein du couple sont particulièrement élevés en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud, en Amérique latine et aux Caraïbes.

Environ 120 millions de filles dans le monde (un peu plus d'une sur dix) ont subi des rapports sexuels forcés ou d'autres actes sexuels forcés à un moment de leur vie. Mais dans certaines parties du monde, les filles semblent y être plus exposées que d'autres. On trouve des taux de prévalence de 10 pour cent ou plus pour les rapports sexuels forcés dans 13 des 18 pays d'Afrique subsaharienne où des données sont disponibles. La plupart des adolescentes ont affirmé avoir subi des abus sexuels pour la première fois entre 15 et 19 ans. »

UNICEF, *Cachée sous nos yeux. Une analyse statistique de la violence envers les enfants*, 2014, résumé, pages 3-4.

## Connaissance du phénomène

En ce qui concerne la connaissance que les femmes ont du phénomène de la violence domestique,

- 78% d'entre elles pensent qu'elle est très ou assez répandue dans leur pays.
- 39% déclarent connaître des victimes dans leur entourage.
- Une femme sur deux connaît l'existence de la législation en matière de protection et de prévention de la violence domestique.
- Une femme sur deux ignore s'il en existe une dans son pays.
- Une femme sur cinq (19%) ne connaît aucun des services d'aide aux victimes existant dans son pays.

En conséquence, on ne s'étonnera pas que les femmes de l'UE-28 craignent les agressions : 21% d'entre elles ont eu peur plusieurs fois d'être agressées physiquement ou sexuellement durant l'année précédente et 53% d'entre elles évitent préventivement certaines situations ou certains lieux.

## En conclusion

Pour Morten Kjaerum, président de l'Agence européenne des Droits fondamentaux (FRA), « L'enquête réalisée par la FRA montre que les violences physiques, sexuelles et psychologiques à l'égard des femmes constituent de sérieuses violations des droits humains dans tous les États membres »<sup>5</sup>.

D'autre part, « Il s'agit d'une violation des droits fondamentaux des femmes en matière de dignité, d'égalité et d'accès à la justice. Ses effets ne concernent pas seulement les femmes qui en sont victimes, puisqu'ils affectent leur famille, leurs amis et la société dans son ensemble. »

Le président de la FRA poursuit : « Il est dès lors indispensable que les décideurs politiques, la société civile et les intervenants de première ligne revoient les mesures permettant de traiter toutes les formes de violence à l'égard des femmes, quel que soit l'endroit où elle se produit »<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Cf. <http://fra.europa.eu/fr/press-release/2014/la-violence-legard-des-femmes-un-phenomene-omnipresent>

<sup>6</sup> *Ibidem*.

Dans sa conclusion, l'enquête énumère un certain nombre de recommandations à l'intention des pays membres de l'EU-28<sup>7</sup>.

Parmi celles-ci :

- L'UE pourrait s'appuyer sur les résultats de l'enquête FRA pour définir ses futures stratégies en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- Les pays qui n'ont pas encore fait (dont la Belgique fait partie) devraient ratifier la « Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique » (Convention d'Istanbul) qui « constitue actuellement l'instrument régional le plus complet » à cet égard.
- Les membres de l'UE-28 « sont encouragés à élaborer des plans d'action nationaux spécifiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes ».

---

<sup>7</sup> *Violence à l'égard des femmes, op. cit., pages 39-40.*

**Le tiers des femmes européennes  
a été victime de violence physique ou sexuelle**

**Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion** (CVFE asbl) : rue Maghin, 11 - 4000 Liège

**Publications** (analyses et études) : [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

**Contact** : René Begon - [renebegon@cvfe.be](mailto:renebegon@cvfe.be) - 04 250 96 87

*Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française et de la Région wallonne*